

Préparation de la rentrée 2019 – BOP 141
« Enseignement scolaire public du second degré »

Documentation (filière DOC)

La part des postes de documentaliste par rapport aux postes d'enseignant implantée dans l'académie de Caen (2,9%) est supérieure à la part des postes d'enseignant mobilisée pour ces missions au niveau national (2,3%), il est proposé de redéployer 0.5 ETP du lycée le plus excédentaire vers le collège les plus déficitaires au barème ne disposant que d'un ETP à ce jour.

R2020 : 220 emplois=145 en CLG / 75 en LYC

Etablissements les plus déficitaires

CLG	Dotation	Ecart poste
Des Douits Falaise	1.5	-0.89
C. Letot Bayeux	1	-0.80
J. Monnet Ouistreham	1	-0.72

LYC	Dotation	Ecart poste
Rostand Caen	2	-1.37
Malherbe Caen	3	-0.87
Lebrun Coutances	1	-0.75

Etablissements les plus excédentaires

CLG	Dotation	Ecart poste
V. Hugo Sourdeval-Vengeons	1	0.79
L. Jozeau-Marigne Isigny-le-buat	1	0.61

LYC	Dotation	Ecart poste
J. Verne Mondeville	2	0.70
Pesquet Coutances	2	0.70
G. Le Conquérant Falaise	2.5	0.61

Il est proposé une affectation totale sur le collège des Douits de Falaise du poste partagé avec le lycée. Le chef d'établissement du lycée Guillaume le Conquérant de Falaise n'est pas opposé sur le principe pour la rentrée 2020.

Répartition avec la proposition :

CLG	Dotation	Ecart poste
Des Douits	2	-0.40
LYC	Dotation	Ecart poste
G. Le Conquérant	2	0.12